

chausson

Client n° 496925

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS



N°TVA:

FACTURE n° 09718202 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 15846149	DU 1/10/25 ENLEVE						AG. CAHORS
	Signé par MICHEL						
430342.01	MORTIER COURANT M10 -SAC 25KG OBRA	2	U	5,19	10,38		
	dont Eco-Contribution				(0,26)		
287161.01	COLLE MORTIER ADHES.-SAC 25KG GYPSO	2	U	8,40	16,80		
BON N° 15846201	DU 2/10/25 ENLEVE						AG. CAHORS
	Signé par MICHEL						
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	30	ML	0,73	21,90		
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
174894.05	MONTANT 48/35-3,00ML GYPSO	30	ML	0,89	26,70		
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
221975.01	CLOISON 5/20/40 TE	8	U	1,20	9,60		
	dont Eco-Contribution				(0,08)		
BON N° 15846296	DU 6/10/25 ENLEVE						AG. CAHORS
	Signé par WEILER						
6952.04	PREGYPLAC BA13 280/120	33,60	M2	2,92	98,11		
	dont Eco-Contribution				(4,03)		
BON N° 15847339	DU 29/10/25 ENLEVE						AG. CAHORS
	Signé par MICHEL						
6952.04	PREGYPLAC BA13 280/120	80,64	M2	2,92	235,47		
	dont Eco-Contribution				(9,68)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 496925

N°TVA:

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS



FACTURE n° 09718202 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
704965.01	HOUSSE CHAUSSON P/PLAQUES 4800/1800	1	U		0,00			
BON N° 15847383 DU 30/10/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par MICHEL								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	72	M2		2,92	210,24		
	dont Eco-Contribution					(8,64)		
BON N° 15847394 DU 30/10/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par MICHEL								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	72	M2		2,92	210,24		
	dont Eco-Contribution					(8,64)		
BON N° 15847403 DU 30/10/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par MICHEL								
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	24	M2		7,56	181,44		
	dont Eco-Contribution					(2,88)		
2435.08	PREGYDRO BA13 280/120	36,96	M2		7,56	279,42		
	dont Eco-Contribution					(4,44)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	15	M2		2,92	43,80		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
BON N° 15847424 DU 31/10/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par MICHEL								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	21	M2		2,92	61,32		
	dont Eco-Contribution					(2,52)		
1118.06	IBR KRAFT 450/120-200MM R5,00	54	M2		6,88	371,52		
	dont Eco-Contribution					(4,86)		
307861.01	PIQUET IMPLANTATION CREUX 1.50ML	4	U		12,85	51,40		
	FRAIS FIXES					5,00		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825 1504 ON

chausson

Client n° 496925

N°TVA:

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS



FACTURE n° 09718202 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
	Total Eco-Contribution					(48,43)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
1.833,34	20,00% 366,67	2.200,01	30/11/25	L.C.R.	11206 00094 00848776653 34

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 496925

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS



N°TVA:

AVOIR

n° 09718203 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
REGULARISATION DE PRIX SUR BON N° 15845807 (FACT 09623180 DU 30/09/25)								
175005.01	LISSE POUR FOURRURE-3,00ML GYPSO	-120	ML		0,48	-57,60		
REGULARISATION DE PRIX SUR BON N° 15846085 (FACT 09623180 DU 30/09/25)								
430342.01	MORTIER COURANT M10 -SAC 25KG OBRA	-3	U		2,45	-7,35		
220273.01	PLATRE PLAIFER MAX 737 -SAC 25KG	-1	U		4,84	-4,84		
137167.01	DALLE STERL.OSB3 ZER.250/ 67,5-12MM	-1,69	M2		2,80	-4,73		
REGULARISATION DE PRIX SUR BON N° 15846085 (FACT 09623180 DU 30/09/25)								
65385.01	BANDE RENFORT ANGLE ZEN -30ML GYPSO	-1	U		10,80	-10,80		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-85,32	20,00% -17,06	-102,38	30/11/25	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.